

Réf: Dossier N° 153358

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGENCY&PARTNER CONSTRUCTION » en abrégé « EPC »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CHATEAU
D'EAU, Lot 991, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 24 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCY&PARTNER
CONSTRUCTION » en abrégé « EPC »

Objet : CHAUDRONNERIE-SOUDURE D'ACIERS &
METALLURGIE-TUYAUTERIE-CALORIFUGE-FUMISTERIE-
ISOLATION THERMIQUE-CHARPENTE METALLIQUE-
ETANCHEITE. Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et
immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-
gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et
généralement toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CHATEAU
D'EAU, Lot 991, Ilot 85

Dirigeant(s) : M TAKOYA DIKA KISSIBITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09936 du 26/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57045/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

